

## LE NATIONAL-CANADIEN

TERRE-NEUVE—LA RÉOLUTION RELATIVE À  
L'ABANDON DU SERVICE-VOYAGEURS

**M. Walter C. Carier (Saint-Jean-Ouest):** Cette question s'adresse au ministre des Transports. Comme il a quitté la Chambre, je l'adresserai au président du Conseil privé. Sait-il que l'Assemblée législative de Terre-Neuve a approuvé à l'unanimité la résolution visant à différer l'abandon du service-voyageurs du National-Canadien à Terre-Neuve?

[Français]

## RADIO-CANADA

A PROPOS D'UN RAPPORT À L'EFFET QU'ON  
AURAIT DÉCOUVERT DE L'URANIUM

**M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova):** Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à l'honorable secrétaire d'État, mais, en son absence, je la poserai à son secrétaire parlementaire, à qui j'en ai donné précédemment.

[Traduction]

Le secrétaire parlementaire voudrait-il se procurer un rapport sur le reportage de Radio-Canada touchant la découverte d'uranium dans le Québec, afin d'en faire part à la Chambre?

**M. Robert Stanbury (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, j'ai fait enquête sur le reportage dont veut parler, je crois, le député. La Société Radio-Canada me dit que ses employés ont exercé judicieusement, à son avis, leur talent de journaliste lors de la présentation du reportage du 21 mars dernier. On avait tenu compte des occasions qui s'offraient amplement aux parties intéressées de commenter ou d'élucider la question entre le reportage télévisé et la réouverture de la Bourse. De fait, le bulletin national des nouvelles de Radio-Canada, transmis au début de la soirée du 23 mars, faisait état d'une déclaration de la part des compagnies en question. Radio-Canada m'informe que la compagnie n'a pas opposé de démenti au reportage, sauf en ce qui concerne le chiffre relatif au tonnage.

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA DÉCLARATION HEBDOMADAIRE—LES TAUX  
DE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANS  
LES MARITIMES—LA PRÉSENCE DES MINISTRES

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Puis-je demander au leader du gouvernement à la Chambre d'énoncer l'ordre des travaux de

cette semaine et des jours de la semaine prochaine au cours desquels nous siégerons? Dans sa réponse, le ministre pourrait-il confirmer les dates auxquelles les députés pourront partir pour le congé de Pâques, pour pouvoir discuter sérieusement avec leurs commettants de la foule de problèmes non résolus?

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, avant de faire cette déclaration, je pourrais peut-être présenter le second rapport du comité du hockey parlementaire. Je tiens à confirmer que la Chambre des communes a remporté une autre victoire défensive celle-là et contre la tribune des journalistes, par quatre buts contre quatre. Étant donné que nous avons fait match nul, on n'a pas décerné d'étoiles.

En ce qui concerne les travaux de la semaine prochaine, les députés savent que le premier des travaux d'aujourd'hui sera le n° 36, soit le bill S-15, tendant à modifier la loi sur les aliments et drogues. Il sera suivi du n° 13, soit l'étape du rapport du bill C-102 concernant le prix des médicaments. On prévoit reprendre demain l'étude du bill sur le prix des médicaments et de poursuivre avec l'étude du bill S-26 concernant les produits dangereux.

Lundi, le premier article de nos travaux sera le n° 23, soit l'étude du bill S-5. Il s'agit de l'étape du rapport et de la troisième lecture de la loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines. On passera ensuite au n° 53, soit le bill S-28 concernant la loi sur les associations coopératives de crédit. Viendra ensuite le n° 55, soit le bill C-171 concernant la Bibliothèque nationale.

Mardi et mercredi prochains, on se propose d'étudier le n° 7, soit le bill C-112 concernant la loi sur le crédit accordé aux syndicats de machines agricoles. On étudiera ensuite les n° 18, 19 et 43 concernant les projets de lois agricoles C-154, C-155 et C-157.

Pour répondre à la question de mon honorable collègue, le gouvernement voudrait que la Chambre siège jusqu'au 2 avril. Cependant, si nous achevons avant cette date les travaux prévus au programme, la Chambre pourrait peut-être s'ajourner plus tôt.

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Je remarque que dans ses observations sur les travaux de la Chambre le leader n'a pas mentionné le bill C-182 tendant à modifier la loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes. Si je pose la question de privilège, c'est qu'on a pris l'engagement envers la Chambre, en privé comme en public, de s'occuper de la question,